

Avec plus de 6 300 habitants et un territoire de 4,85 km², Tain l'Hermitage est idéalement située ; à 20 kilomètres de Valence et environ 80 kilomètres au sud de Lyon.

Suivant la courbe du Rhône, le fleuve roi, elle fait face à sa ville sœur Tournon sur Rhône dans le département de l'Ardèche et s'étend jusqu'au coteaux de l'Hermitage à la renommée internationale.

Disposant d'une gare desservie par des trains TER Auvergne Rhône Alpes (Lyon Perrache, Part-Dieu, Vaise, Valence Ville et Avignon Centre), cette dernière offre un bâtiment voyageur, un parc/consigne pour les vélos et un parking pour les véhicules.

Riche d'un patrimoine naturel et d'un tissu économique d'excellence, la ville de Tain l'Hermitage est animée, douce à vivre et résolument contemporaine.

Descriptif du poste

Sous l'autorité directe de la direction des services techniques, vous occuperez les fonctions de responsable du service urbanisme et patrimoine et vous possédez déjà une expérience significative similaire.

Vous pilotez, instruisez et coordonnez toutes les missions afférentes à l'activité urbanisme de la collectivité et au suivi administratif/technique du secteur patrimoine bâti/non bâti en lien avec le CTM.

La composition du service est susceptible d'évoluer suivant un audit organisationnel en cours. Ce nouvel outil managérial sera une réelle plus-value pour la prise de poste.

Vous travaillerez en transversalité permanente avec les chefs de service de la Collectivité.

Activités – Missions

Gestion et animation du service "urbanisme et patrimoine" dont vous aurez la responsabilité :

- Du suivi des projets d'urbanisme de la Commune avec DST/DGS et élus
- De l'instruction de l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme
- De la gestion et du suivi des périls, biens sans maître...
- De la gestion des affaires foncières de la commune (acquisitions, ventes, DPU)
- De la gestion du domaine public et des autorisations de voirie en lien avec les autres services concernés
- De la gestion des ERP et notamment l'administration et le suivi des commissions de sécurité et d'accessibilité
- D'aider à l'élaboration d'un programme pluriannuel de maintenance des bâtiments
- De l'identification des infractions, établissement des procès-verbaux, de l'analyse et du suivi des contentieux de l'urbanisme en lien avec les autres services concernés
- De l'organisation, préparation et animation de la commission urbanisme/travaux
- D'assurer la veille juridique du ressort de son environnement technique
- De l'accueil du public et des professionnels en lien avec vos missions

Vous travaillerez en étroite collaboration avec la DGS/DST, l'ensemble des cadres des services techniques et les élus en charge de l'urbanisme et des travaux.

Profils recherchés

Maîtrise des thématiques suivantes :

- Connaissances en matière d'instruction des Autorisations du Droit des Sols
- Connaissances en fiscalité de l'urbanisme et droit administratif
- Connaissances de la réglementation, des règles de l'urbanisme et du droit civil
- Connaissances des règles de gestion des ERP
- expérience similaire exigé

Cadre B ayant les qualités suivantes :

- Sens des responsabilités, discrétion, rigueur, méthode, loyauté et disponibilité
- Grande capacité d'analyse et rédactionnelle
- pédagogue
- Permis B exigé

Poste à temps complet à pourvoir le plus tôt possible (départ anticipé à la retraite du responsable actuel).

Organisation hebdomadaire 37h30 ouvrant droit à RTT

Poste ouvert aux titulaires de **catégorie B Technicien et Rédacteur** (envisageable en fonction de l'expérience de l'agent).

Poste non ouvert aux contractuels.

Rémunération : Traitement de base + NBI + IFSE + prime annuelle + CNAS

Le dossier de candidature devra contenir de manière obligatoire les pièces suivantes :

- **lettre de motivation**
- **CV détaillé**
- **3 dernières évaluations professionnelles**
- **dernier arrêté de situation administrative**

Renseignements auprès de Mme LEMME Marie-Noëlle, Directrice Générale des Services 06.85.26.91.88 ou mn.lemme@ville-tain.com

Candidature complète à transmettre par courrier (Monsieur le Maire - 2 rue Président Roosevelt 26600 Tain l'Hermitage)
OU par mail auprès de Mme POULAIN Sonia, RH s.poulain@ville-tain.com